

grégations sont groupées par diocèses, à la suite des Maisons mères dont elles dépendent.

Tout ces renseignements constituent un ouvrage unique dont la place est tout indiquée, non seulement dans les bibliothèques des Séminaires et des Congrégations religieuses, mais encore dans toutes les sacristies.

#### Actes Episcopaux

VALLEYFIELD, 30 janvier 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Privilège du Jubilé accordé à certaines classes de personnes.
- II. Indulgences suspendues durant l'année sainte.
- III. Compte-rendu des œuvres diocésaines.

QUEBEC, 5 février 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Indulgence du Jubilé pour les Communautés religieuses, les malades, etc.
- II. Suspense des indulgences et des pouvoirs durant l'année jubilaire.
- III. Règlement pour le prochain Carême.
- IV. Le pain de Saint Antoine.
- V. Prière pour la paix.
- VI. Itinéraire de la visite pastorale.
- VII. Quêtes diocésaines.

SHERBROOKE, 2 février 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Préparation de la visite pastorale.
- II. Itinéraire de la visite.

NICOLET, 12 février 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Indulgences du Jubilé.
- II. Règlement du carême.
- III. Mois de saint Joseph.

MONTREAL, 14 février 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Règlement pour le prochain carême.
- II. Prières durant la guerre.